

Conseil général  
des ponts et chaussées

**Décision du 18 juin 2004 portant nomination de M. Giblin (Jean-Pierre) vice-président du comité des directeurs pour le développement durable**

NOR : *EQUV0410178S*

Le vice-président du Conseil général des ponts et chaussées, chef de l'inspection générale des services,  
Vu le décret n° 86-1175 du 31 octobre 1986 relatif au Conseil général des ponts et chaussées ;  
Vu l'arrêté ministériel du 6 janvier 1987 relatif au fonctionnement du Conseil général des ponts et chaussées ;  
Vu l'arrêté du 15 juin 2004 portant création du comité des directeurs pour le développement durable du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer ;  
Vu l'arrêté du 15 juin 2004 portant nomination du président du comité des directeurs pour le développement durable ;  
Sur proposition du vice-président du Conseil général des ponts et chaussées,  
Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Giblin (Jean-Pierre), ingénieur général des ponts et chaussées, président de la 3<sup>e</sup> section « affaires scientifiques et techniques » du Conseil général des ponts et chaussées, est nommé vice-président du comité des directeurs pour le développement durable.

Article 2

Le vice-président du Conseil général des ponts et chaussées, est chargé, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel*.

C. Martinand